

# PATIN INFO

Bulletin d'information de  
l'



1994 -- DECEMBRE -- no 16

La Patinoire municipale de Meyrin vous salue...

---



Photographe Jacques DUPONT du C.A.P.M. de Meyrin

---

...et a le plaisir de se présenter.

**Votre identité ! une réalité ... l'A.P.A.R.**

## *E d i t o . . .*

Le matin, il fait nuit. En début de soirée, il fait noir. Avez-vous remarqué, en cette période de l'année, que la durée du jour est très courte. Avez-vous observé que, chaque matin, il faut allumer ses phares pour se rendre à son travail et répéter l'opération pour rentrer chez soi, le soir.

Pendant la durée de nos déplacements, nous empruntons le même itinéraire et sommes à même de faire les mêmes observations. Là, dans cet immeuble, la dernière fenêtre à gauche est toujours allumée; dans l'autre rue, chaque jour de la semaine, la fenêtre est ouverte et le « duvet » prend l'air. Un peu plus loin, si nous respectons notre horaire, la « maman » portugaise, espagnole ou italienne quitte son logis pour emmener son petit enfant à la crèche ou à la garderie avant d'aller travailler, avant de répéter son rituel, dans l'autre sens, chaque soir, en fin de journée.

Au feu rouge, toujours en respectant l'horaire, la même voiture arrêtée, en face de vous. « Elle » se maquille en vitesse, avant d'aller au bureau, il se gratte le nez consciencieusement..., les mines sont rarement souriantes, chacun se dirige vers son boulot, il est trop tôt pour sourire ou rire, trop tôt pour vivre...

Ce rituel quotidien et immuable suscite quelques interrogations. La-haut, derrière la lumière de la dernière fenêtre à gauche, comment se déroule la vie ? Qui vit là-haut ? Combien de peines et de joies, de projets, d'espoirs, d'attentes ? Et derrière chaque fenêtre allumée, la même question peut se répéter ?

La vie de tous les jours nécessite des actions répétitives inévitables et incontournables. Les habitudes s'instaurent et se conjuguent au quotidien. La routine est prête à intervenir, à s'installer, à devenir le moteur, le centre de notre existence.

En même temps que le lever du jour, il faut réagir et rester attentif à la signification de nos gestes et de nos actions. Ne pas subir mais créer, inventer des « répétitions » nouvelles.

Etre dynamique, générer des idées, remettre en question les acquis, questionner les règlements, les normes, les obligations.

Etre utopique, croire que la SPAS, la L.S.H.G., l'OFIAMT ou toute autre institution normalisée, rigide, ancestrale, puisse encore faire preuve d'imagination, en proposant des actions novatrices et inédites.

Surprendre, agir, inventer, intervenir, s'impliquer, s'engager, vivre...  
Vivre pleinement, s'émerveiller devant les petites choses de la vie, chaque matin, cultiver ses émotions et sa sensibilité, avoir envie d'aller de l'avant, de contribuer, par ses actions, à poser des gestes significatifs, chaque jour, chaque minute, chaque instant.

Au premier rayon de soleil, s'émerveiller, chaque jour, avoir envie de « foncer », d'être positif, d'aller de l'avant. Voilà mes souhaits pour cette nouvelle année que je vous souhaite pleine d'étoiles, pleine de soleil, pleine de vie. Durant 12 mois, transmettre cette force dynamique autour de vous, s'entraider et non pas rejeter, accepter et ne pas juger, rester « APAR » et ensemble.... privilégiés.

*Avec toute mon amitié.*

Pierre Gueissaz

**PATI - INFO vous propose :**

**Séance A.P.A.R. à Lausanne**

Les notes de la séance permettent de rappeler les dossiers traités et le suivi à donner pour chacune des patinoires

**Rencontre des Patinoires et l'O.F.I.A.M.T**

C'est parti !

En route pour probablement la plus grande aventure de ces dernières années.  
La reconnaissance du métier de Maître de Glace.  
Un beau défi à relever.

**Patinoire de SION**

Le dossier surprise et l'histoire passionnante de la Patinoire Artificielle de l'Ancien-Stand, à Sion.

**Patinoire de MEYRIN**

La Patinoire municipale de Meyrin se présente,  
un dossier impressionnant qui donne envie de découvrir une région  
qui ressemble à un petit paradis.

## HUMEUR

# Français «fetteral»

Parallèlement aux championnats respectifs des hockeys de moins de 20 ans (juniors, novices, minis, moskitos et piccolos), la ligue suisse organise également des compétitions réservées aux sélections cantonales — et régionales — de ces différentes catégories d'âge. Ces joutes, facteur d'émulation certain pour les jeunes, permettent aux responsables de mieux repérer les futurs cracks.

Evidemment, le déroulement de ces tournois est soumis à un règlement officiel. Aujourd'hui, 2 Heures est particulièrement heureux d'en dévoiler le contenu à ses lecteurs. Des articles dont une centaine d'enfants et dix fois plus de parents et de spectateurs ont pu prendre connaissance du libellé, inséré dans le programme des manifestations, le week-end dernier (voire fac-similé).

Loin de nous l'idée de vouloir faire de l'anti-alémanisme primaire. Néanmoins, la simple lecture — ou disons plutôt le déchiffrement ardu — de ce «Dokument» est particulièrement explicite et, hélas, simultanément symptomatique du peu

d'estime et de crédit portés à la minorité romande par les membres des hautes sphères de la Ligue suisse de hockey sur glace.

Une fédération dont le nouveau président, colonel DMF de son état, ne tient pas à s'exprimer en français... et où l'identité des principaux dirigeants se décline invariablement en -er, en -ich, ou en -ann. Un organisme au sein duquel beaucoup murmurent qu'il y a avantage à s'appeler Stratzmayer, Petenheim, Stiegeflatz — ou Svensson — si l'on désire obtenir le moindre poste d'entraîneur d'une sélection ju-

nior. Enfin, une ligue dont le sigle officiel cautionne de tels dérapages linguistiques.

Dur, dur! Et pourtant, la modeste peuplade d'expression française résidant de ce côté de la Sarine se doit de demeurer optimiste, d'espérer en des jours meilleurs. Sans coup fourré au fédéralisme. Et sans outrage à l'idiome de ses pères. Avec même ce vœu pieux: qu'il se trouve quelque part un haut dirigeant de la ligue suffisamment avisé pour sonner les cloches de ce M. Stinguelin (g)...

Jean-Jacques Besseaud □



SCHWEIZERISCHER EISHOCKEYVERBAND  
LIGUE SUISSE DE HOCKEY SUR GLACE  
FED. SVIZZERA DI HOCKEY SU GHIACCIO



### Horaire du jeu

3 x 10 minutes, netto.

En cas de parité:

Supplémentaire jusqu'au premier goal, en maximum 5 minutes. Après les 5 minutes, on fait les tirs libres, jusqu'à la décision (5 tirs par équipe, après un tir par équipe).

**Important:** Des protestes contre une équipe, comme faire passer du temps etc., on gagne l'incontre forfait.

Patron des talents SEHV: Carlo Stingelin, Giacomettistrasse 54, 7000 Chur

# 27

24 HEURES

SAMEDI-DIMANCHE  
19-20 NOVEMBRE 1994

GR

# SPORTS

## Dates importantes 1995

**Mercredi 31 mai**      **Assemblée Générale A.P.A.R.  
Meyrin**

**Vendredi 9 juin**      **Réception articles PATI-INFO,  
Juin 1995**

**Mercredi 14 juin**      **Assemblée Générale S.P.A.S.  
Bienne**

**Jeudi 24 août &  
Vendredi 25 août**      **Cours de Maîtres de Glace  
Schaffhouse**

## SEANCE A.P.A.R.

Lausanne - mercredi 7 décembre 1994

<b>Présents :</b>	MM. Daniel Pillier	La Chaux-de-Fonds
	Gino Croci	Saignelégier
	Jean-René Schupbach	Monthey
	Gilbert Berrut	Monthey
	Yves Robert	Lausanne
	Bernard Vermesse	Meyrin
	Robert Duperrier	Meyrin
	Marcel Aubry	Porrentruy
	Jean-Claude Vuilleumier	Tramelan
	Alain Menoud	Grand-Lancy
	François Chevillat	Moutier
	Jean Baumann	Moutier
	Gaston Pelletier	Fribourg
	Willy Froidevaux	Delémont
	Fabien Fournier	Nendaz
	Claude-Alain Henrioud	Neuchâtel
	Jacques Jeannet	Fleurier
	Eric Jean-Mairet	Les Ponts-de-Martel
	Rénald Locca	Vallée de Joux
	Roland Briand	Prilly
	Pierre Gueissaz	Prilly
<b>Excusés :</b>	Champéry, Loèche-Les Bains	

### Ordre du jour

L'ordre du jour est accepté avec proposition de laisser le point « divers » ouvert.

#### 1. Mandats 1994-1995

Une information est donnée concernant le degré de réalisation des mandats 1994-1995. Le mandat spécifique « Portrait robot » d'une patinoire artificielle modèle en Suisse est toujours d'actualité. Le Comité est conscient de l'importance de ce projet. L'E.P.F.L. est toujours intéressée par ce dossier. Le Comité doit évaluer la quantité de travail (collecte de données) à fournir par les patinoires romandes avant d'entrer dans une phase concrète.

#### 2. Pati-Info, décembre 1994

L'échéancier pour recevoir les articles ou nouvelles des régions est fixé à la mi-décembre 1994. Les journaux parlent régulièrement des patinoires romandes. Les patinoires concernées doivent nous communiquer les informations. Nous répétons notre message, donnez-nous de vos nouvelles, racontez-nous ce qui se passe dans votre région ?

Parution du prochain Pati-Info : décembre 1994.

### 3. Assemblée Générale 1995

Lors de notre dernière Assemblée Générale, certains collègues ont proposé la tenue de notre Assemblée un jour de semaine plutôt qu'un samedi. Un tour de table permet de recueillir les avis des patinoires présentes.

Notre Assemblée Générale 1995 se déroulera donc à Meyrin le mercredi 31 mai 1995, dès 10 heures. Des informations précises vous parviendront ultérieurement mais réservez immédiatement cette date dans votre agenda.

### 4. Ligue Suisse de Hockey sur Glace

Une correspondance de la part de Martigny est lue en Assemblée au sujet d'un accident survenu lors d'un match amical et de la présence de sang sur la surface de glace. Un rapport de la L.S.H.G. exige un nettoyage immédiat de la glace (art. 701 - SIDA) et menace le HC Martigny-Valais d'une amende pour non-respect des nouvelles règles de jeu. Cette information ravive un débat perpétuel, à savoir :

La L.S.H.G. ne considère pas les patinoires comme des partenaires mais donne des ordres aux propriétaires des installations.

La L.S.H.G. émet des règles de jeu alors que les patinoires ne sont pas informées mais mises devant le fait accompli.

Les calendriers arrivent toujours trop tard d'où des difficultés, pour les patinoires, de prévoir une planification adéquate de leur surface de glace.

Le nouveau mode de championnat va poser des problèmes quasi-insolubles pour certaines patinoires.

La durée du match, pour certaines catégories de jeu, va changer d'où des difficultés additionnelles pour la planification des unités de match.

Les règles d'arbitrage sont modifiées toujours sans que les patinoires ne soient informées.

Il est décidé que l'A.P.A.R. écrive une nouvelle lettre à la L.S.H.G. précisant l'évolution de la situation et l'attitude inacceptable de la part de la L.S.H.G.

Gino Croci a été nommé par la S.P.A.S. en qualité de délégué des patinoires romandes auprès de la L.S.H.G. A ce jour, il n'a jamais été convoqué.

Nous allons donc prendre position de manière très ferme (une nouvelle fois !) et demander une rencontre avec les instances dirigeantes de la L.S.H.G.

En cas de problème spécifique concernant les périodes de matches, chaque patinoire pourra nous faire parvenir « son » horaire des matches et l'imposer à la L.S.H.G. en refusant tout changement non justifié. Nous souhaitons cependant arriver à une solution plus pacifique et vous demandons de nous informer de l'évolution de la situation chez vous. Nous allons également demander une intervention de la Société des Patinoires Artificielles Suisses auprès de la L.S.H.G. afin de régulariser la situation.

5. Reconnaissance de la profession de maître de glace, OFIAMT

Une rencontre s'est déroulée à Berne entre l'OFIAMT et les patinoires au sujet de la reconnaissance du métier de Maître de Glace. Nous nous référons à l'article spécifique dans le « Pati-Info ».

Le groupe de travail chargé de préparer ce dossier prioritaire et extrêmement important se compose comme suit :

Yves Robert

Gino Croci

Jean-René Schupbach

Pierre Gueissaz

Daniel Piller

Gino Croci, responsable du dossier, est chargé des convocations.

6. Annuaire + identité romande

François Chevillat vous a fait parvenir la liste des très nombreux changements intervenus au cours de cette année. Les nouvelles fiches techniques mises à jour sont en votre possession et votre annuaire reste un outil unique et indispensable pour chaque patinoire.

Votre nouvelle carte « Identité romande 1995 » vous permet également d'accéder dans la plupart des installations sportives à condition d'informer nos caissières ! Ne pas oublier de transmettre ces informations indispensables aux personnes concernées.

7. Achats en commun

François Chevillat rappelle la tentative d'achats en commun au niveau des patins de location. La diversité des fournisseurs et les « habitudes » de plusieurs patinoires ont fait échouer le projet. Une autre possibilité serait de créer une centrale d'achats avec une participation au chiffre d'affaires. Il s'agirait de « cibler » les fournisseurs « officiels », de préparer un inventaire des Entreprises intéressées à travailler avec les patinoires et de leur proposer une rétrocession d'un pourcentage supplémentaire à partir d'un chiffre d'affaires de « x ». Chaque patinoire fonctionne de manière autonome et bénéficie d'un rabais supplémentaire.

Un dossier à travailler par votre Comité et une proposition lors de la prochaine Assemblée Générale.

8. Voyage Canada - Avril 1995

Une vingtaine de participants se préparent pour la grande aventure prévue du 20 au 30 avril 1995. Les dernières offres doivent nous parvenir prochainement.

Une rencontre de l'ensemble des participants est prévue vers la fin du mois de janvier 1995 pour les dernières informations et l'organisation du voyage. Les participants seront informés et convoqués personnellement.

9. Organisation de manifestations en commun

Claude-Alain Henrioud présente le projet du grand gala de Patinage Artistique de décembre 1994. Quatre patinoires sont impliquées : Morges, Vallée de Joux, Saignelégier et Neuchâtel. Les négociations « en commun » ont permis d'obtenir des conditions favorables tant au niveau des prix que des vedettes présentes.

Quelle patinoire est intéressée pour 1995 ?

10. Cours de Maîtres de Glace 1995

Gino Croci nous informe que le prochain cours de maîtres de glace aura lieu à Schaffhouse les 24 et 25 août 1995.

Ce cours sera organisé conjointement avec la S.P.A.S. - au niveau de l'ambiance - mais en langue française pour les romands.

Dates à agender immédiatement, des informations vous parviendront ultérieurement.

11. Gestion des surfaces de glace ou installations sportives par l'informatique

La parole est donnée à Monsieur Stucki qui présente la dernière version d' »Agenda sport » incluant la réservation et la facturation.

Une documentation spécifique est distribuée aux participants. L'avenir appartient à l'informatique. Renseignez-vous auprès des patinoires romandes qui utilisent déjà ce programme ou contactez directement Monsieur Stucki pour une démonstration chez vous.

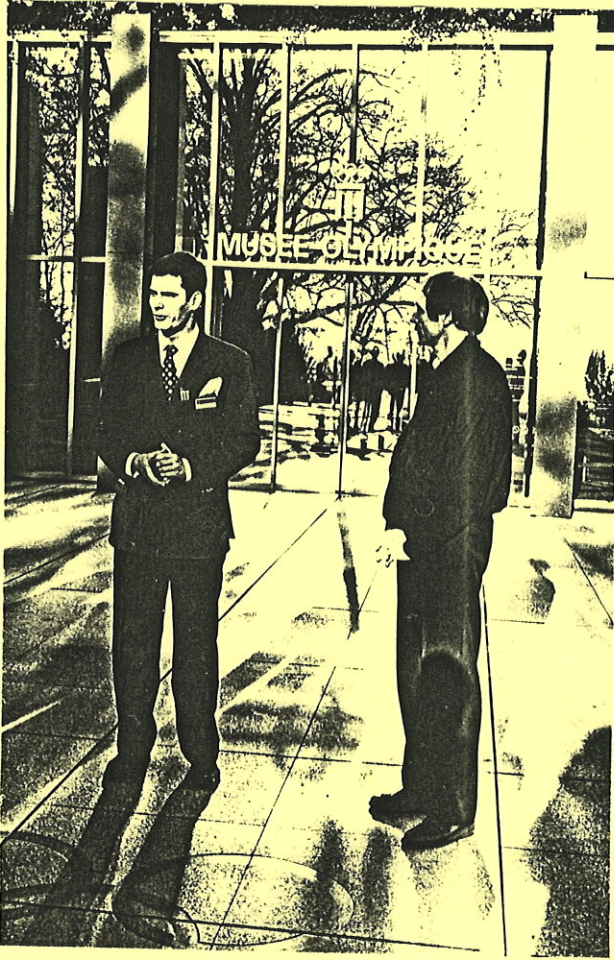
12. Divers

Eric Jean-Mairet souhaite recevoir la liste des prix courants en vigueur dans les buvettes et restaurants des patinoires ? Quelle est la politique des prix ? Vos envois : Pierre Gueissaz, Prilly.

La visite du Musée Olympique a permis, pour la plupart des participants, de découvrir un site superbe et intéressant, qui donne le goût de revenir en famille ou avec des amis. Votre Comité a envoyé une lettre de remerciements au Musée Olympique qui nous a offert gracieusement les entrées et la visite guidée.

Lausanne-Malley, décembre 1994

Le rapporteur : Pierre Gueissaz



RENCONTRE DES PATINOIRES ARTIFICIELLES SUISSES  
(SPAS) ET L'OFIAMT

\*\*\*\*\*

OFIAMT: Messieurs Peter et Funk

SPAS : Messieurs Lohrer, Spengler, Gueissaz et Croci

THEME: Reconnaissance du métier de Maître de Glace.

- Règlement des gardes-bains à prendre comme exemple.
  - Règlement de l'OFIAMT à prendre comme exemple.
1. Mettre en place un groupe de travail qui détermine les étapes, qui prépare un règlement selon les exemples reçus.
  2. Faire accepter l'idée et le règlement en Assemblée Générale du mois de juin 1995.  
Objet: Titre d'un Maître de Glace avec formation appropriée.
  3. Mettre en place un groupe de travail qui affine le règlement et qui l'envoie ensuite à l'OFIAMT pour examen.
  4. Organiser un cours pilote avec examen, afin de tester dans la pratique le règlement établi.
  5. Après l'acceptation du règlement par l'OFIAMT, celui-ci doit être soumis au Conseil Fédéral.

Au départ, le règlement doit être fait assez large de façon à ce que l'on puisse y ajouter des détails ou des changements après l'expérience de l'examen pilote.

L'OFIAMT ne voit pas d'inconvénients à ce que les employeurs fassent les démarches pour fonder une association des Maîtres de Glace en tant qu'employés . L'OFIAMT est donc très positive et très ouverte à cette initiative.

- Les frais d'examens sont couverts par 15% de subventions de la part de l'état.
- La formation, les documents et l'exécution des examens sont à la charge de la SPAS.

RESUME: Lors d'une prochaine rencontre, Messieurs Gueissaz et Croci doivent donc mettre sur pied un groupe de travail afin de préparer lesdits règlements. Délai: juin 1995

Au nom de votre Comité

Gino Croci et Pierre Gueissaz